

indigènes des territoires non autonomes dans les travaux du Conseil de tutelle et du Comité des renseignements provenant des territoires non autonomes. Ce dernier comité est chargé de présenter un rapport à l'Assemblée sur les renseignements transmis par les États membres au sujet des territoires coloniaux qu'ils administrent. Ce n'est pas un comité permanent de l'Assemblée; au cours de la septième session, on a décidé qu'il continuerait d'exister pendant une nouvelle période de trois ans. Un autre point relatif aux territoires coloniaux, qui était d'un grand intérêt tant pour les États administrants que pour tous les autres, avait trait à l'étude des éléments à considérer pour juger si un territoire est devenu indépendant ou autonome. L'Assemblée a approuvé la formation d'un comité spécial chargé de poursuivre l'étude de ce problème et de présenter ensuite un rapport à la huitième session.

Lorsque la septième session reprendra, probablement le 24 février, son ordre du jour renfermera un certain nombre de points destinés à souligner les divergences qui séparent les membres des Nations Unies, notamment le point inscrit par l'Union soviétique au sujet de la prétendue intervention des États-Unis dans les affaires intérieures d'autres États, et le point, inscrit par les États-Unis, qui réclame une enquête impartiale sur les accusations de guerre bactériologique. L'Assemblée sera saisie en outre des très graves problèmes intérieurs créés dans l'Organisation des Nations Unies par la démission du Secrétaire général et par la récente révision des méthodes du Secrétariat relatives au personnel. On ne saurait donc dire que la septième session de l'Assemblée générale ait fini de régler les importantes et épineuses questions dont elle est saisie; il n'en reste pas moins que le début de la session a vu un bon départ dans ce sens, comme le démontrera, plus loin, un examen plus complet des travaux de l'Assemblée.

Corée

Le 8 octobre, les négociations d'armistice de Pan Moun Jom ont été ajournées par le général Harrison, au nom du commandement des Nations Unies, après que les représentants communistes eurent rejeté les propositions de compromis présentées le 28 septembre, au sujet de la question des prisonniers de guerre, par le commandement des Nations Unies. Peu après, la septième session de l'Assemblée générale s'ouvrit, et la question coréenne fut inscrite en tête de l'ordre du jour de la Première Commission (questions politiques). Au cours d'un débat qui a duré près de six semaines, il a été présenté un certain nombre de projets de résolution portant pour la plupart sur le sort des prisonniers de guerre qui ne désireraient pas retourner dans leur pays. C'est là que réside le principal obstacle à la signature d'un accord d'armistice, le Gouvernement communiste chinois et le Gouvernement nord-coréen insistant pour que tous les prisonniers soient rapatriés, et le commandement des Nations Unies refusant de s'engager à rapatrier de force les prisonniers qui ne consentiraient pas à retourner dans leur pays.

La première de ces résolutions, déposée par vingt et une puissances (y compris le Canada et les États-Unis), demandait l'approbation du « principe observé par le commandement des Nations Unies au sujet du rapatriement des prisonniers de guerre ». Elle invitait en outre le Gouvernement de Pékin et les autorités nord-coréennes à « éviter une plus grande effusion de sang en faisant consentir leurs négociateurs à un armistice qui reconnaisse le droit inconditionnel de tous les prisonniers de guerre d'être rapatriés et qui évite le recours à la force pour leur rapatriement ». En consentant à présenter avec d'autres puissances cette résolution, le représentant du Canada a déclaré que son pays était disposé à étudier toute autre proposition ou méthode pouvant aboutir à un règlement honorable.

Un projet de résolution déposé par la délégation du Mexique prévoyait la libération immédiate de tous les prisonniers de guerre qui désireraient retourner dans leur pays, et priait les membres des Nations Unies de s'engager à donner asile à ceux des prisonniers qui refuseraient d'être rapatriés. Le 29 octobre, le représentant